# Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans, Nouvelle-Orleans, 4 Juin 1913.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orlèans, je sendral à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 neures A. M., i.U.NDI, le 7 juillet 1913 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes i.UNDI, le 7 juillet 1913 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est da en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'anuée 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

181-Pour taxes de ville de l'an Deux certains terrains et améliora-tions qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-orieans, désignés comme terrains Nos-6 et 7 dans l'het No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Borgenois, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de pro-fondeur.

née 1911 montant au améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigués comme terrains Nos. . dans l'ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine. Annette et Hope, mesurant 180 pieds de face à la rue Law sur 120 pieds de profondeur, et forment l'angle des rues Law et St. Antoine.

MILE MARY A. BRENNAN-

digné comme terrain No. 5 dans de 1904, berné par les rues Nile 1, law, Hepe et Allen, mesurant de facé à la rue Nile Orléans de profondeur.

BRENNAN—
Taxes de ville de l'antaxes de ville de l'an- NICHOLAS FRIDUIG-

to 1804, borné par les rues Nile. Law. Hope et Allen, mesurant de Sa Dire à la rue Law sur 100

VENTES POUR TAXES

MLLE MARY A. BRENNAN-No. 191-Pour taxes de ville de l'an-Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3seme qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Oriéans, District de la ville de la Nouvelle Oriéans, District de la ville de la Nouvelle Oriéans, District de la ville de la Nouvelle Oriéans, Comme comme cerrain No. 10 dans le 3seme qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle-Oriéans, District de la ville de la Nouvelle Oriéans, District de la ville de la Nouvelle-Oriéans, Law, Hope et Allen, mesurant Oriéans, Law, Hope et Allen, mesurant Ursulmes, Tonti et St. Philip, mesurant pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de face à la rue Miro sur 87 pieds de face à la rue France, sur 80 pieds de profondeur. pleds de profondeur.

MILLE MARY A. BRENNAN—
No. 192—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.

Un certain terrain et améliorations
qui s'y trouvent, situé dans le 3ème
District de la ville de la Nouvelle-torléde la ville de la Nouvelle-torlé-

les années précedences, et les greve à partir avec l'intérêt qui les greve à partir de la date à laquelle elles sont devenues de la date à laquelle elles sont devenues deliquantes à raison de 10 pour cent par su feliquantes à raison de 10 pour taxes de ville de l'année su feliquantes à feliquantes à raison de 10 pour taxes de ville de l'année su feliquantes à feliquante

HERITIERS LOUIS CASTERA—

No. 843—Pour taxes de ville de PanNo. 843—Pour taxes de ville de PanNo. 943—Pour taxes de ville de PanNo. 9343—Pour taxes de ville de PanNo. 934—Pour taxes de ville de PanNo. 9343—Pour taxes de ville de PanNo. 9343—Pour taxes de ville de PanNo. 9344—Pour taxes de ville de PanNo. 9344—Pour taxes de ville de PanNo. 9345—Pour taxes de ville de PanNo. 9446—Pour taxes de ville

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le ceme pistrict de la villé de la Nouvelle-orie-ans, désigné comme terrain No. face 13 dans l'îlet No. 473, borné par les rues Rempart, Constantinople, fryades et Marengo, mesurant 30 pieds de face a la rue Rempart sur 90 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Constantinople et sud Rempart.

Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6éme. District de la ville de la Nouvelle-oriéans, désignés comme terrains No. R 13-14 dans l'Het No. 473, borné par les rues Rempart, Constantinopie, Dryades et Marengo, mesurant fond 13 pieds de face à la rue Rempart sur 30 pieds de profondeur. Terrain 14 mesure 30 pieds de face à la rue constantinopie sur 120 pieds de profondeur.

st. Antoine. Annetie et Hope, meaurant iso pieds de face à la rue Law sur 120 pieds de profondeur, et forment l'angie des rues Law et St, Antoine.

\*\*MILLE MARY A. BRENNAN—

\*\*MILLE MARY A. BRENNAM—

Geme District de la ville de la Nouvelle-tericans, désignés comme terrains Nos. 22-24 dans l'Ilet No. 199, borné par les rues Valence, Constance, Magasin et Bordeaux, mesurant chacun 37 pieds 8 pouces de face à la rue Valence sur 90 pieds de profondeur.

nt. stuid dans le 3eme to certain terrain es ameiorations du sy nouvelle de la Nouvelle Orlè-fille de la Nouvelle-Orlè-fille de la Nouvelle-Orlè-fille de la Nouvelle-Orlè-fille No. 303. borné par les rues Ma-hope et Allen, mesurant l'ilet No. 303.5, borné par les rues Ma-te à la rue Law sur 100 rigny, Mandeville, Gentilly, Pelopidas et le prieds de face à la rue Tonti, sur 156-

VENTES POUR TAXES

R. J. GOEBEL-t'in certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème tions qui s'y trouvent, situé dans le 3ème tions qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'îlet No. 1504, borné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant change, désignés comme terrains Nos. 14-13 dans l'îlet No. 558, borné par les rues liberville, Salomon, David et Canal, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue liberville sur 100 pieds de profondeur. Terrain pt. 14 forme le coin des rues liberville et Solomon.

MILE MARY A. BRENNAN—
No. 176—Pour taxes de ville de l'ansigné pour taxes de ville de l'ansigné comme terrain et améliorations de la ville de la Nouvelle-orie de la ville de la Nouvelle-orie

pleds 11 pouces de profondeur.

VENTES POUR TAXES

U. S. LAND CO., LTD.-

U. S. LAND CO., LTD.-No. 226-Pour taxes de ville de l'an-désignés comme onze terrains dans II-let No. 1300, borné par les rues Mazant, France, Borgenois et Virtue, mesurant 341 pieds de face à la rue France, sur 80 pieds de profondeur.

profendeur

U. S. LAND CO., LTD.-

Law et Aunette.

s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, dé-signé comme terrain No. 14 dans l'Het No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds face à la rue Annette, sur 127 pied de face à la ricide profondeur.

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Oriéans, désigné comme terrain No. 13 dans l'îlet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., 1 Tro—

de face à la rue Annette, sur 127 pied-de profondeur.

VENTES POUR TAXES

U. S. LAND CO., LTD.— No. 248 -Pour taxes de ville de l'an No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, dé-signé comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues borgenois. Law, Annette et Alleu, mesurant 32 pads de face à la rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD... No. 245-Pour Bases de ville de Pan-

CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorter. De la Ville de la Nouvelle Oriéans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auralent pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que l'en commencerai la vente, à la porte de la Malson de Cour LUNDI, 7 juillet 1913, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la lot préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appielée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont A. G. RICKS, Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrat telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des États-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS, signerali pas une somme suffisante de A. G. RICKS, Commissaire des Finances Publiques.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

\_ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 925 rue Quatrième, entre les rues Laurel et Constance.

United States Sale Deposit and Savings

rome, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI. 3 juillois 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lois de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Troisième, Laurel, Quatrième et Constance (autrefois Live Oak) autrefois le Faubourg Livaudais, désignés et Constance (autrefols Live Oak) autre-fols le Faubourg Livaudais, désignés par les Nos, 17 et 18 de l'Îlet 51 et aussi désigné sur un plan dressé par Henry Hoelhausen, ancien voyèr, daté du 27 novembre 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, les dits lois sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur profondeur entre lignes parallèles de cent frente-quatre pieds, mesure amé-

Saiste dans le proces cl-dessus. Conditions—Comptant; Pacquereur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix

DENEGRE & BLAIR, H. CHAFFE, Avears pour le demandeur, mai3ijuini,8,13,20,27 juillet3

VENTES A L'ENCAN

Par F. SAMUELS

VENTE DE BAGAGES NON RECLAMES
par le Queen and Crescent Route—
Avis est par le présent donné que le
New Orleans and Northeastern R. R.,
Alabama and Vicksburg Ry., et Vicksburg, Shreveport and Pacific Ry., vendront à l'enchère publique au No. 332
rue Lafayette, MERCHEDI, 18 juin 1913,
à 11 heures du matin, tous les bagages
non réclamés maintenant en leur possession, comprenant malles, télescopes,
valises, sacs de voyage, voitures d'enfants, paquets de linge, bicyclettes, qui
ont été en leur possession pour une periode de plus de six mois dans toutes
les gares le long de ces lignes.

Encanteur.

VENTE DE BAGAGES NON RECLAMES
NouTALLAMES

THE PACHET PROPERTOR PROPE

LE PACHET PROPERTOR PROPE

LE PACHET PROPERTOR PROPE

TOUT PROPERTOR PROPE

TOUT PROPERTOR PROPE

LE PACHET PROPE

TOUT PROPERTOR PROPE

TOUT PROPE

TOUT PROPERTOR PROPE

TOUT PROPE

TOUT PROPERTOR PROPE

TOUT PROPE

TOUT PROPERTOR PROPE

TOUT PROPE

TOUT PROPERTOR PROPE

TOUT PROPE VENTE DE BAGAGES NON RECLAMES

Par LIONEL M. RICAU. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage. Cour Civile de District, Division C - No

A l'enchère, MERCREDI, le 16 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétes Fonclères, No. 311 rue Baronne. Par et en vertu d'un jugement lu et U. S. LAND CO. LTD.—

1. No. 232—Four taxes de ville de l'année et allen, mesurant 30 pieds de profondeur.

1. V. S. LAND CO. LTD.—

1. No. 232—Four taxes de ville de l'année comme terrain No. d'ans l'elet signé existe et allen, mesurant 127 pieds de profondeur.

2. Law. Annéte et Allen, mesurant 127 pieds de profondeur, et forme le com des rues borgenois et Annéte.

2. Law. Annéte et Allen, mesurant 127 pieds de profondeur, et forme le com des rues borgenois et Annéte.

2. La ND CO. LTD.—

3. Law. Annéte et Allen, mesurant 127 pieds de la ville de la Nouvelle Orléans, des signé comme terrain No. d'ans Piets No. 232—Four taxes de ville de l'annéte et allen, mesurant 30 pieds de profondeur.

3. Law. Annéte et Allen, mesurant 30 pieds de la ville de la Nouvelle Orléans, des giné comme terrain et améliorations qui s'y trouvent, simé dans le 3me District et ous les droits voies, principle de la ville de la Nouvelle Orléans, d'es signé comme terrain et améliorations qui s'y trouvent, simé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, d'es de la ville de la Nouvelle Orléans, d'es giné comme terrain No. 3 dans l'ilet de la ville de la Nouvelle Orléans, d'es giné comme terrain et améliorations qui s'y trouvent, simé dans le 3me District de la rue Dorgenois, sur 100 pieds de profondeur.

2. Law. Annéte et Allen, mesurant 30 pieds de la ville de la Nouvelle Orléans, d'estique d'esti

pouces i ligne de profondeur entre li-gnes parallèles.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Het borné par les rues Philip, Chestnut, First et Camp formant le coin des rues Philip et Chestnut et mesurant ilé pieds de face sur la rue Philip par une profondeur et une façade de 178 pieds entre les lignes parallèles sur la rue Chestnut; le dit une facade de 178 pieds entre les lignes parallèles sur la rue Chestnut; le dit morceau de terre se composé de tout le terrain A et de la plus grande portion du terrain B, sur un plan annexé à un acte devant A. Hero, notaire défunt, le 18 mars 1867, et de la plus grande portion du terrain No. 35 sur un plan de Buisson, le 18 juin 1852, déposé au bureau de Jean Agaisse, notaire défunt.

CONDITIONS — Comptant.

LIONEL M. BICAU, Encanteur.

Bureau, 207 Hennen Bidg.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. valeur du Premier District, portant les Nos, municipaux 401 et 403 rue Scott, coin de la rue Banks (dans le carré d'îlet des rues Pierce et Baudin).

Louis Spiro vs. sam Ventorello. roisse d'Orléans — No. 104,340 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ct-dessus intitulée, je procèderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 juin 1913, à midi, la propriété ciaprès décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-Kinder 5:54 50
De Quincy 4:35 15
Mauricevine 3:00 a m tisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.. dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. un de l'îlet No. 752, borné par les rues Banks, Baudin, Scott et Pierce, lequel terrain forme le coin des rues Banks et Scott, et mesure vingt-quatre pieds, sept pouces et deux lignes sur la rue Scott, sur une profon-deur et face à la rue Banks de cent

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un la light de l'adjudication devra faire un light de l'adjudication devra faire un light du l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un light du l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un light du l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un light du l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un l'acquéreur au moment de l'acq dépôt de dix pour cent du prix d'achat. Sherif Civil de la Paroisse d'Orieans. E. A. PARSONS, Avocat pour le demandeur. mai17,23,30juin6,13,19

Vente de propriétés améliorées et de Mire et Tonti.

Bryades Building et Loan Association vs. Sam Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolisse d'Orléans — No. 104,142 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui n'a été adressé par l'Honorable Courcivile de District pour la Parolisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderal à vendre à l'enchère publique à la Hourse des Propriétés Foncières, No. 3i1 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, cans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le Carre d'llet No. 457, borné par les rues Washington, Quatrième Miro et Tonti, désignés comme terrains 4 et 5 sur un croquis annexé à un acte passé devant G. W. Christy, ancien notaire, le 17 mins et 18, ce mesure vingt six places de front sur la rue Washington, par cent treize pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saiste dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant: l'asquéreur au moment de l'adjudication devra faire un content et Florida Express. 9:00 pm cincinnati et Florida Express. 9:00 pm cincinnati, Chicago et New COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du priz d'achat.

LOUIS KNOP, Sherif Civil de la Paroisse d'Orleans. JOSEPH F. WALTON, Avocat pour le demandeur. juine,7,13,20,27juillet3,10

ANNONCES JUDICIAIRES

In re la Mineure Hazel Marion Wiehe,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane No. 104,768 — bivision A — Attendu que Christian F. Wiche, de la ville de Chicago, comié de Cook, état de l'illinois, en sa capacité duement qualifiée de gardien ou tuteur de la personne et succession de la mineure, llazel Marion Wiehe, résidente de la ville de Chicago, comté de Geok, état de l'illinois, a fait application à cette cour pour être autorisé de prendre possession et de transférer de l'état de la Louissane la propriété appartenant à la dite mineure. Avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquot l'application du dit gardien ou inteur ne serait pas approuvée. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDEBRO, Avocats.
30mai30juin4,11,18,28,30

MEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Centrak

	7.0	47
ARRIVEE	Ď,	
The Limited," Chicago, St.		
Louis, Louisville et Cincin-		_
Catt	8:15	P
ast Mail, Chicago, St. Louis,		
Louisville et Cincinnati	10:55	
cal Mail	6:40	
orthern Express	8:50	8
cComb Accommodation	9:50	2
scursion Dimanche	9:30	
DEPART	•	•
DEFARI		
The Limited, Chicago, St.		
Louis, Louisville et Cincin-	9:15	
nati	A:12	•
ast Mail, Chicago, St. Louis,		_
Louisville et Cincinnati	7:10	
ocal Mail	5:30	
orthern Express	4:30	
cComb Accommodation	2:50	p
Comp Accommode	7.45	

Queen et Crescent Route			
DEPART New York et Washington Cincinnati et Asheville St. Louis et Chicago Cincinnati et Asheville Meridien Accommodation Hattiesburg Local	7:30 7:30 4:45 8:00 6:00	1000	in in
Excursion du Dimanche	7:10	8	D
ARRIVEE New York et Washington Cincinnati et Asneville St. Louis et Chicago Cincinnati et Asneville Meridien Accomme flation Meridien Local	9:10 9:10 9:10 8:35 4:35	8 8	
Hattiesburg Local	8:10	2	I
Picayune of points int	7:20	D	1

## New Orleans Great Northern **Railroad**

Station Terminale Rue Canal

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal DEPART. Nouvelle Orleans ... 11:45 pm Baton Rouge ......11:15 am 2:30 am 
 Kinder
 4:49 pm
 7:62 am

 De Quincy
 6:35 pm
 8:20 am

 Mauriceville
 10:03 am

 Beaumont
 3:10 pm
 10:40 am

Houston ..... 7:15 p m Brownsville ..... 8:45 a m

Beaumont ..... 2:20 04

Trains arrivent et partent de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

frain special d'ouvriers pour Chaimette 6:00 a m Mercaux, Violet, lous les jours excepté Train de voyageurs de Pointe

A la Hache
Tous les jours, Dimanche excepté
Train quotidien

Tous les jours, Dimanche excepté
Train quotidien

Train quotidien

Tous les jours, Dimanche excepté
Train quotidien

Train quotidien

Train quotidien

Train quotidien

Train quotidien

Train quotidien

Ligne électrique pour Shell
Beach

Train quotidien

Train quotidien

10:10 a m

10:10 a m

Train quotidien

## Yazoo et Mississippi Valley

Ficksburg Express 5:30 p me Semphis Express 8:10 a me SanoRouge et Woodville Accommodation 9:40 a me Excursion Dimanche 9:30 p m minche ..... 9:30 p m 

## Southern Pacific Company

ARRIVEE
Houston Local 5:85 pm
Sunset Express pour Louistana. Texas et Californie 6:45 pm
Lafayette Local 11:40 a m
Texas Express 7:25 a m
DEPART
Houston Local 6:50 a m
Sunset Express pour Louistana. Texas et Californie 11:55 a m
Lafayette Local 3:00 m
Texas Express 9:70 pm